



« SENTEZ-VOUS SPORT » 2017
Du 23 septembre au 01 octobre 2017
Opération nationale de promotion des activités physiques et sportives pour le plus grand nombre
Cahier des charges

Date limite de dépôt de dossier le **15 septembre 2017**
Formulaire en ligne
sur la page Sentez-Vous Sport 2017 du site internet :
<http://cnosf.franceolympique.com/cnosf/cat/5/405.php>

1 / « Sentez-Vous Sport » : de quoi s'agit-il ?

- Une opération nationale de promotion du sport bien-être pour tous les publics à tous les âges du **23 septembre au 1^{er} octobre 2017**.
- Une visibilité nationale et européenne
- Des activités adaptées ouvertes gratuitement à tous (féminin, non valides...)
- Une semaine de manifestations labellisées, soutenues par le mouvement sportif et ses partenaires et qui se déclinent selon le calendrier suivant :

SEPTEMBRE	SEPTEMBRE	SEPTEMBRE	SEPTEMBRE	SEPTEMBRE	SEPTEMBRE	SEPT / OCT
09/10	16/17	23/24	27	28	27/28	30/01
Vitalsport	Vitalsport — Journées du patrimoine	Sentez-Vous Sport grand public	Journée du sport scolaire	Journée du sport dans les universités et grandes écoles	Journées du sport en entreprise	Sentez-Vous Sport grand public

- Dans le cadre de l'opération **les 4 Saisons du sport féminin** – Le collectif (composé du CSA, du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sport, du Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes ainsi que du CNOSF), a missionné le CNOSF pour qu'il soit leader du 3^{ème} temps fort, dédié à la pratique du sport féminin. Durant la semaine Sentez-Vous Sport du 23 au 1^{er} octobre 2017, et ce pour la deuxième année consécutive, un coup de projecteur a été mis sur les organisateurs afin de valoriser les activités proposées au public féminin lors de la demande de labellisation via le formulaire dédié dans le cadre prévu à cet effet.

Pour la troisième édition de la semaine Européenne du Sport (EWoS), le CNOSF en tant que Coordinateur National de la Semaine européenne du Sport pour la France, a adopté la même semaine que celle choisie par la Commission Européenne. De ce fait, tout dossier prévu à ces dates obtiendra automatiquement la double labellisation.

Nouveauté :

Le CNOSF soutient la Fédération Française de Cardiologie pour la mise en œuvre de ses actions de ses 26 associations régionales de cardiologie des 230 Clubs Cœur et Santé et des 830 communes organisatrices d'un Parcours du Cœur lors de la semaine « Sentez-Vous Sport » au sein des structures adhérentes au CNOSF, en particulier la Semaine du Cœur et les Parcours du Cœur :

- Mise en place d'un stand de prévention santé sur des évènements ciblés grand public labellisés
- rapprochement auprès du réseau de fédérations et groupements, structures déconcentrées, Comités Régionaux Olympiques et Sportifs (CROS), Comités Territoriaux Olympiques et Sportifs (CTOS), Comités Départementaux Olympiques et Sportifs (CDOS) du CNOSF, dans le cadre des manifestations qui seront, le cas échéant, organisées par ce dernier et auxquelles la Fédération Française de Cardiologie sera conviée afin d'envisager les actions conjointes (mises en place de stands de préventions santé, accompagnement des personnes à exercer une activité physique ; indiquer les règles du bon exercice notamment par l'édition de recommandations.)

2 / Qui peut organiser un projet « Sentez-Vous Sport » ?

Tout organisme participant au développement des activités physiques et sportives ou souhaitant promouvoir leur pratique (fédération, ligue, comité, club, associations ; CDOS/CROS/CTOS, entreprise, établissements scolaires, universités, etc...).

3 / Comment déclarer votre projet ?

En vous inscrivant via le formulaire [sur la page du site internet : http://cnosf.franceolympique.com/cnosf/svs/form1.php](http://cnosf.franceolympique.com/cnosf/svs/form1.php)

N.B. N'hésitez pas à nous soumettre votre projet suffisamment tôt même si quelques éléments sont manquants (nombre de disciplines...) et de nous les transmettre ensuite par mail.

4 / La labellisation « Sentez-Vous Sport » : à quoi ça sert ?

- à s'inscrire dans un dispositif national et européen de promotion des activités physiques et sportives,
- à bénéficier d'un soutien en communication et d'une visibilité nationale,
- à accéder à des supports numériques mis à disposition pour promouvoir le projet,
- à être identifié dans un réseau local d'acteurs engagés dans la promotion des APS,
- à convaincre des partenaires sportifs locaux de soutenir votre projet offrant aux clubs plus de visibilité,
- à entraîner les collectivités locales dans cette démarche de réseau.

5 / Communication

- Les supports **numériques** de communication officiels « Sentez-Vous Sport » (affiches locales et nationales personnalisables, visuels par cibles - entreprises, grand public, enfant...-, bandeau A4 – Flyer A5 – Kakemono) seront téléchargeables. Un espace est prévu pour **personnaliser** ces éléments de communication avec vos partenaires sous condition de respecter « la Charte d'utilisation du Kit communication Sentez-Vous Sport 2017 » fournie avec le kit communication.

Le site Sentez-Vous Sport <http://cnosf.franceolympique.com/cnosf/cat/5/405.php>

- proposera également une carte de France des manifestations. Cet affichage permettra aux éléments que vous allez renseigner via la déclaration de projet (coordonnées de la personne contact, horaires et lieu...) d'être communiqués aux participants. Il permettra d'informer le public, de favoriser la coopération et de dynamiser des relations de proximité entre organisateurs et partenaires de Sentez-Vous Sport, à partir **des adresses mails institutionnelles mises en ligne** sur le site. (**Aucune adresse personnelle ne pourra figurer**) ; il vous permettra aussi de relayer sur votre propre site internet les informations de la semaine SVS auprès du grand public
- votre événement sera plus porteur en mutualisant les actions sur le territoire avec les comités olympiques départementaux, régionaux et territoriaux (retrouvez **ici** toutes les coordonnées des CDOS/CROS/CTOS) et sur les réseaux sociaux :



<https://twitter.com/SentezVousSport>

<https://www.facebook.com/pages/Sentez-vous-Sport/687461021268314?fref=ts>

○

- Pour les clubs fédérés, signalez-vous à vos référents Sentez-Vous Sport identifiés au sein de vos fédérations afin de faciliter les communications.

6 / Le cahier des charges Sentez-Vous Sport 2017 :

Les OBLIGATIONS :

- **Déclarer** un projet « Sentez-Vous Sport » **avant le 15 septembre 2017** en ligne sur le site Internet <http://cnosf.franceolympique.com/cnosf/cat/5/405.php>).
- **Organiser votre évènement** prioritairement entre le **23 septembre et le 1^{er} octobre inclus** (dérogation de dates limitée, possible sur demande)
- Activité concernant **prioritairement** la découverte, les initiations, la prévention, etc...
- Ouverture à **tous les publics**
- **Gratuité** de la participation aux activités
- Payant **seulement** dans le cadre d'une manifestation à but non lucratif
- Communication : tous les supports de communication doivent **respecter la charte graphique et la dénomination** de l'opération.

Assurances :

Pour organiser votre évènement, n'oubliez pas d'étendre ou de compléter avec votre assureur la garantie responsabilité civile pour la manifestation liée à « Sentez-Vous Sport » ou de souscrire un contrat collectif d'assurance couvrant la responsabilité civile de tous les participants.

7 / Dossier accepté ou refusé ?

- Tout dossier respectant le cahier des charges sera labellisé
- En cas de refus d'attribution du label, le dossier peut être modifié pour une nouvelle demande (avant la date limite du **15 septembre 2017**)

8 / Critères d'exclusion : sont exclus de « Sentez-Vous Sport » 2017 :

- Les projets montés à titre commercial ou lucratif
- Les projets qui, en dehors de l'organisation d'activités ouvertes, adaptées et gratuites, proposeraient ces jours-là :
 - la *réalisation de tests de condition physique* **isolés** qui ne soient pas intégrés dans un projet global de découverte comportant au moins la participation à une activité physique ou sportive.
 - toute autre action de communication **isolée** sans qu'elle ne soit intégrée dans le projet global d'activités (stand, conférence, exposition.....)

9 / Quelques recommandations et conseils :

- Proposer autant que possible des activités **adaptées pour tous** les publics quel que soit leur âge, leur sexe, leur capacité physique, etc.....
- Les projets « Sentez-Vous Sport » 2017 ont vocation à associer les organisateurs avec les communes ou les collectivités où se dérouleront les opérations labellisées

- Accroître l'information des publics sur les effets du sport comme facteur de santé, de bien-être et de plaisir
- Avoir des engagements responsables :

Le CNOSF souhaite promouvoir l'écoresponsabilité des organisateurs de manifestations « sentez-vous sport ». Nous invitons chaque porteur de projet à intégrer des engagements forts dans la conception de son événement. En effet, le mouvement sportif est mobilisé depuis longtemps en faveur du développement durable et ainsi contribuer à l'épanouissement humain et l'équilibre du territoire. Cette année, nous vous proposons donc de valoriser votre démarche en tenant compte des recommandations suivantes :

- Promouvoir et faciliter l'usage des transports en commun ou des modes de déplacement actifs (marche, vélo, trottinette, ...) ;
- Maîtriser ses consommations d'eau et d'énergie et, si possible, préférer des énergies issues de sources renouvelables ;
- S'impliquer dans une gestion respectueuse des sites, de la nature et de la biodiversité ;
- Réduire la production de déchets, les trier et les évacuer dans les filières de traitement appropriées ;
- Privilégier des produits de restauration sains et responsables : certifiés, de saison, de proximité, adaptés à l'activité physique ... et lutter contre le gaspillage alimentaire ;
- Préférer la location et la réutilisation de matériel ou l'utilisation de matériel recyclable pour la conception de l'événement ;
- Prendre en compte la santé des publics et des organisateurs dans la conception de l'événement (bruit, qualité de l'air, ...) ;
- Communiquer et sensibiliser avant et pendant la manifestation sur le lien entre sport, santé et protection de l'environnement au travers d'outils éco-conçus (encre, papier, formats, mode de diffusion, ...) ;
- Encourager la mixité valide-handicapé sur les espaces de démonstration et rendre le ou les site(s) accessible à tous ;

Pour ceux qui souhaitent aller plus loin, vous pouvez vous informer et candidater au label « développement durable le sport s'engage ». Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site <http://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/4877-demande-de-label-dveloppement-durable-le-sport-sengage.html>

- **A titre exceptionnel**, en complément, il est possible de labelliser des compétitions existantes sous réserve de diffusion d'un message d'information sur les effets du sport comme facteur de santé, de bien-être et de plaisir. Pour ce faire, merci de prendre contact par mail à sentezvousport@cnosf.org
- Possibilité pour les associations sportives agréées porteuses de projet, d'obtenir une subvention du CNDS via un comité Départemental ou Régional qui transmettra le projet à la Direction Départementale ou Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (*voir la note d'orientation réf. 2017 – DEFIDEC-01*)